



Communiqué **FO**

Contractuels 84-16

Revalorisation triennale

Rebasage technique

Où sont les avenants ?

+ Les faits

- Les ASC 84-16 anciennement D49 sont éligibles en 2021 à une revalorisation triennale.
- La direction du SIAé s'est engagée à demander et obtenir à ce que cette revalorisation soit accordée à tous les agents éligibles.
- La DRHMD a décidé que cette revalorisation, dès lors qu'elle est accordée par l'employeur, prenne effet au 1^{er} janvier de la date anniversaire du contrat.

+ Qui fait quoi ?

- Dès lors que le principe de la revalorisation d'un agent est demandé et accordé, la DRHMD rédige un avenant qui est envoyé à son employeur et met le CMG en copie.
- L'employeur remet l'avenant à l'agent pour signature et l'avenant signé est envoyé au CMG pour mise en paie.
- L'agent perçoit sa revalorisation avec effet rétroactif dans les deux mois suivant la perception par le CMG de l'avenant signé.

+ Comment se fait-il qu'aucun ASC 84-16 de l'AIA de Bx, éligible à une revalorisation triennale, n'ait pas reçu à ce jour son avenant !

- Interrogée par FO Défense, la DRHMD indique que 90% des avenants des agents du MINARM éligibles à une revalorisation triennale ont été rédigés et expédiés aux employeurs avec copie aux CMG concernés.
- FO AIA Bx s'est adressé au directeur du SIAé afin de savoir si les avenants ont été reçus... pas de réponse officielle à ce jour !
- **MAIS OU SONT DONC LES AVENANTS DES AGENTS DE L'AIA DE BORDEAUX ?**

+ Commentaire FO AIA Bordeaux :

La très grande majorité des ASC 84-16 anciennement D49 n'ont pas touché un seul centime de plus depuis le 01 juillet 2018 !

Toujours pas d'avenant à signer, cela signifie : pas de revalorisation sur la fiche de paie avant au moins 2 mois !!!

Il est inadmissible que ces agents soient laissés pour compte au sein de notre ministère, au sein du SIAé, au sein de notre établissement !

Bordeaux le 14/10/2021

